

Refus massif d'étudiants francophones étrangers :

Le Bloc Québécois dénonce l'inaction du gouvernement libéral

Trois-Rivières, le 25 août 2022 – Les députés bloquistes René Villemure, porte-parole en matière de Francophonie internationale, et Alexis Brunelle-Duceppe, porte-parole en matière d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté ainsi que des Droits de la personne, dénoncent l'inaction du gouvernement libéral face au refus massif réservé aux étudiants francophones étrangers, spécifiquement les étudiants en provenance de pays d'Afrique.

À l'initiative d'Alexis Brunelle-Duceppe, le Comité de la Citoyenneté et de l'Immigration, dont le député bloquiste est le vice-président, s'est attaqué à l'enjeu des étudiants étrangers francophones au printemps dernier. Son rapport comporte 35 recommandations qui ont été acheminées au ministre de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Sean Fraser. À ce jour, aucune n'a encore été mise en application.

« En appliquant uniquement la recommandation 15 du Comité stipulant que l'intention de s'établir au Canada ne nuise pas à l'obtention d'un permis d'étude, on règle déjà une grosse partie du problème. Que ces étudiantes et étudiants veuillent rester ou non après leurs études, ça ne devrait même pas être une préoccupation du gouvernement fédéral. Il s'agit de francophones, avec un diplôme en main et un cercle d'amis au Québec », signale Alexis Brunelle-Duceppe.

Les taux de refus de visa émanant d'étudiants souhaitant fréquenter un établissement francophone sont anormalement élevés. En 2021, l'Université du Québec à Trois-Rivières a recensé un taux de refus de 79%; l'Université du Québec à Chicoutimi, 58%; et le Cégep de Saint-Félicien, 56%. En comparaison, l'Université McGill, une institution anglophone, recensait un taux de refus de 9% pour la même période. Parmi les motifs évoqués, l'IRCC affirme ne pas être convaincue que les demandeurs quitteront le Canada à la fin de leurs études, et leur l'incapacité financière à subvenir à leurs besoins. Pourtant, plusieurs d'entre eux reçoivent des bourses ou exemptions de frais de scolarité, ainsi qu'un soutien financier de leur famille.

« Cette situation contribue directement au déclin de la langue française au Québec. Elle prive le Québec de francophones qui vont créer en français, produire en français et bâtir en français. Lors de mon passage à Kigali, en juillet dernier, à l'occasion de la 47^e Assemblée des parlementaires de la francophonie, j'ai été interpellé par de nombreux dirigeants d'états africains à ce sujet », indique le député Villemure.

Statistique Canada faisait tout dernièrement état d'une diminution marquée du pourcentage de personnes dont le français est la langue maternelle, ce qui justifie d'autant de prendre les actions requises pour contrer ce type de pratique discriminatoire, avisent les députés bloquistes. « La discrimination faite par le gouvernement libéral à l'égard des étudiants étrangers francophones est inacceptable et constitue un réel problème systémique pour lequel nous nous devons d'agir », concluent René Villemure et Alexis Brunelle-Duceppe.

-30-

Source :
Joanie Riopel
Attachée de presse
Bloc Québécois
613 402-3538